

MANDAT EXCLUSIF DE VENTE



MANDANT :

Client :
Tél :
Adresse :

MANDATAIRE :

Fox Univers S.A.R.L
Représenté par son gérant **Amine Moussadik**
Tel: + 212 661 40 56 63 /Tel: + 212 661 49 47 46
Adresse :Bd de Bourgogne,rue Jaafar Ibn Habib, Rés Al Machrik 2, 1er étage n°3 Casablanca.

▶ **LE MANDANT ET LE MANDATAIRE ONT CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :** par les présentes. Le mandant charge le mandataire de vendre les biens désignés ci-après dont il est propriétaire et le mandataire accepte cette mission.

▶ DESIGNATION et SITUATION des BIENS à VENDRE :

| | |
|------------------------------------|---|
| Nature | |
| Adresse | |
| Prix de vente | Les biens et droits immobiliers ci-dessus désignés devront être présentés par le mandataire au prix de Dhs/m ² (.....Dirhams le mètre carré). |
| REMUNERATION du MANDATAIRE, | la rémunération du mandataire sera..... |

▶ **ACTE AUTHENTIQUE – JOUISSANCE :** le mandant déclare que les biens à vendre seront le jour de la signature de l'acte de vente libre de toute location, occupation ou réquisition.

▶ **DUREE DU MANDAT :** le présent mandat est consenti et accepté pour une période deà compter de ce jour renouvelable tacitement à compter de la date des présentes.

A poser sur le bien un panneau extérieur « **A VENDRE** » comportant le logo de l'agence **FOX REALESTATE** le numéro de téléphone de l'agence sous réserve de visibilité suffisante.

MANDAT EXCLUSIF : seul l'agence **FOX UNIVERS S.A.R.L** aura le droit de vendre les biens sus désignés durant la période mentionnée. Il s'interdit, pendant toute la durée du mandat, à vendre directement ou indirectement les biens objets du mandat et s'engage à diriger tous les acquéreurs éventuels vers le mandataire.

Il s'interdit également, après l'expiration du présent mandat, de conclure directement ou indirectement avec tout acquéreur ayant visité les biens à vendre par l'intermédiaire du mandataire.

En cas de non respect par le mandant de ses obligations, il s'engage à verser au mandataire une indemnité compensatrice forfaitaire destinée à compenser ses frais, peines et soins, égale à la somme de

| | |
|--|--|
| LE MANDANT « lu et approuvé, bon pour mandat » | LE MANDATAIRE « lu et approuvé, mandat accepté » |
|--|--|

A Casablanca, le